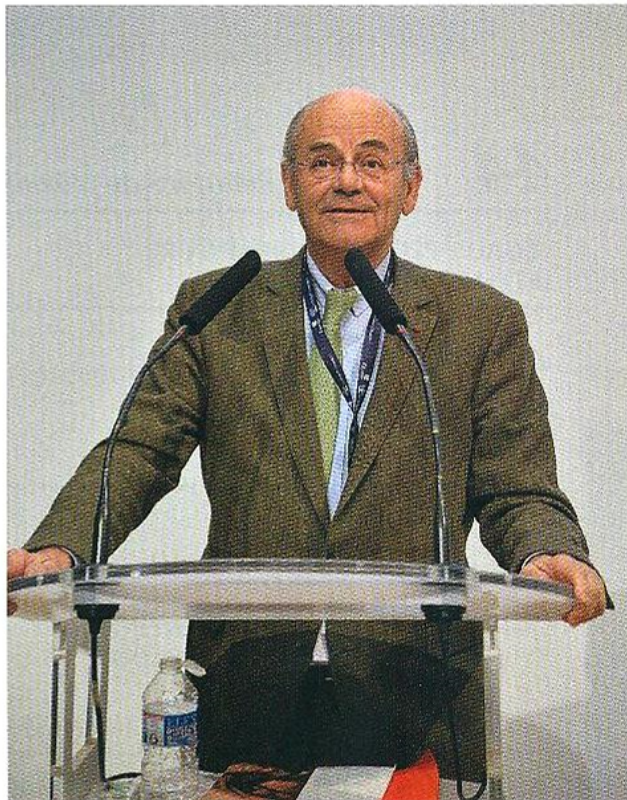


HOMMAGE

HOMMAGE À ANTOINE DUBOUT



Antoine Dubout a démissionné de la présidence de la FEHAP lors d'un Conseil d'Administration extraordinaire de la fédération qui s'est tenu le 26 mars 2019 à Paris. Elu en 2008 pour un premier mandat, il sera réélu en 2014 à l'unanimité et aura passé 11 années à la tête du Conseil d'Administration de la Fédération.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées (ENPC), Antoine Dubout débute sa carrière en tant qu'ingénieur des ponts et chaussées à la Direction départementale de l'équipement (DDE) de la Nièvre, du Pas-de-Calais, puis à la direction des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Par la suite, dans le secteur privé, il occupe diverses fonctions dans l'immobilier : président de sociétés immobilières (ICP, Perexia, Kéops, GCE Immobiliers, Sagi, Sogima), et présidera aussi de nombreuses sociétés d'HLM (Logirem, Efidis, Sageco, Samapor).

Engagé dans les champs social et sanitaire, il a notamment présidé l'Association Retravailler Provence (1992-1996). Il préside depuis 2003 la Fondation et l'Association Hôpital Saint Joseph Marseille.

Dès le début de son premier mandat (2008), il a œuvré à la continuité et à la mise en œuvre du projet stratégique

2007-2013 de son prédécesseur, Emmanuel Duret, en mettant l'accent sur la promotion et la défense des intérêts des adhérents de la FEHAP. Cette volonté s'inscrira également dans le projet de stratégie 2014-2020 de la Fédération, qu'il aura porté tout au long de son second mandat.

Cet élan donné à la promotion et à la défense des intérêts du secteur privé non lucratif se concrétise dès 2009 par la création des Etablissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif (ESPIC) dans la loi «Hôpital, patients, santé et territoire» (HPST).

Pendant toute la durée de son mandat, Antoine Dubout œuvrera en faveur d'un traitement équitable pour le secteur privé non lucratif et notamment pour compenser le différentiel de charges entre les ESPIC et les établissements publics de santé.

Au service de l'accès aux soins et à la protection sociale pour tous, et à tous les âges de la vie, Antoine Dubout a été à l'initiative de la première plateforme politique (2012-2017) de la FEHAP, qui a vu le jour à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2012. Il renouvellera l'exercice pour les élections de 2017, avec la publication de la plateforme politique «2017-2022 : la Santé et la Solidarité de demain», portant une vision transversale de la santé couvrant les champs sanitaire, médico-social et social.

Au cours de ses deux mandats, Antoine Dubout aura également initié la révision de la Convention Collective de 1951 (2010-2011), ainsi que la réforme des statuts de la Fédération en 2017 avec une mise en œuvre en 2018.

Antoine Dubout finit son mandat sur une réalisation importante pour la Fédération avec la publication d'un guide repères sur l'Identité Privée Non Lucrative. Ce dernier pose les bases de ce qui définit notre secteur par rapport aux autres secteurs, mais surtout par rapport à lui-même, par rapport aux personnes accompagnées et au grand public. Pendant ses deux mandats, la FEHAP a connu une croissance prononcée avec une augmentation du nombre d'adhérents de 30%. En 2008 la fédération comptait 3200 adhérents, elle en compte aujourd'hui plus de 4 700. Lors de l'Assemblée générale, Antoine Dubout a rappelé les moments forts de ses années à la FEHAP autant que les moments difficiles de négociation autour des tarifs ou du décloisonnement et a remercié l'ensemble des protagonistes qu'il a côtoyé. La fin de son discours a été ovationnée pendant de longues minutes par les participants. Antoine Dubout a été désigné comme Président d'honneur de la Fédération par la nouvelle Présidente de la FEHAP, Marie-Sophie Desaulle. ✕